Sécurité informatique / Menaces informatiques
Prospectus diffusé par la DG

Humeur | ***Communiqué***

Paris, le 25 octobre 2019

Dans sa com', la DG supprime … déjà les droits indirects !

La Direction Générale (DG) s'est fendue dernièrement d'une adresse aux agents sur la sécurité informatique.
Dans le prospectus diffusé dans ses espaces collectifs, il y est question de « *reconnai*[ssance] » et de « *préven*[tion] *des menaces* » (voir numérisation ci-contre).

Jusque là, rien que de très normal. Cela s'inscrit dans une certaine « pro-activité ».
Le visuel explicite et la mise en page dénotent également un certain professionnalisme.

C'est pourquoi nous sommes profondément troublés par la signature du document : *Direction Générale des Douanes* (DGD). Et non *Direction Générale des Douanes et Droits Indirects* (DGDDI) !

Est-ce une anticipation du devenir de la DGDDI ? Une préparation des esprits à s'habituer à sa dénomination future ?

Surinterprétation ? À corriger donc ! Et d'indiquer « et Droits Indirects ». Les agents de la DGDDI en sauront gré à leur Direction Générale.

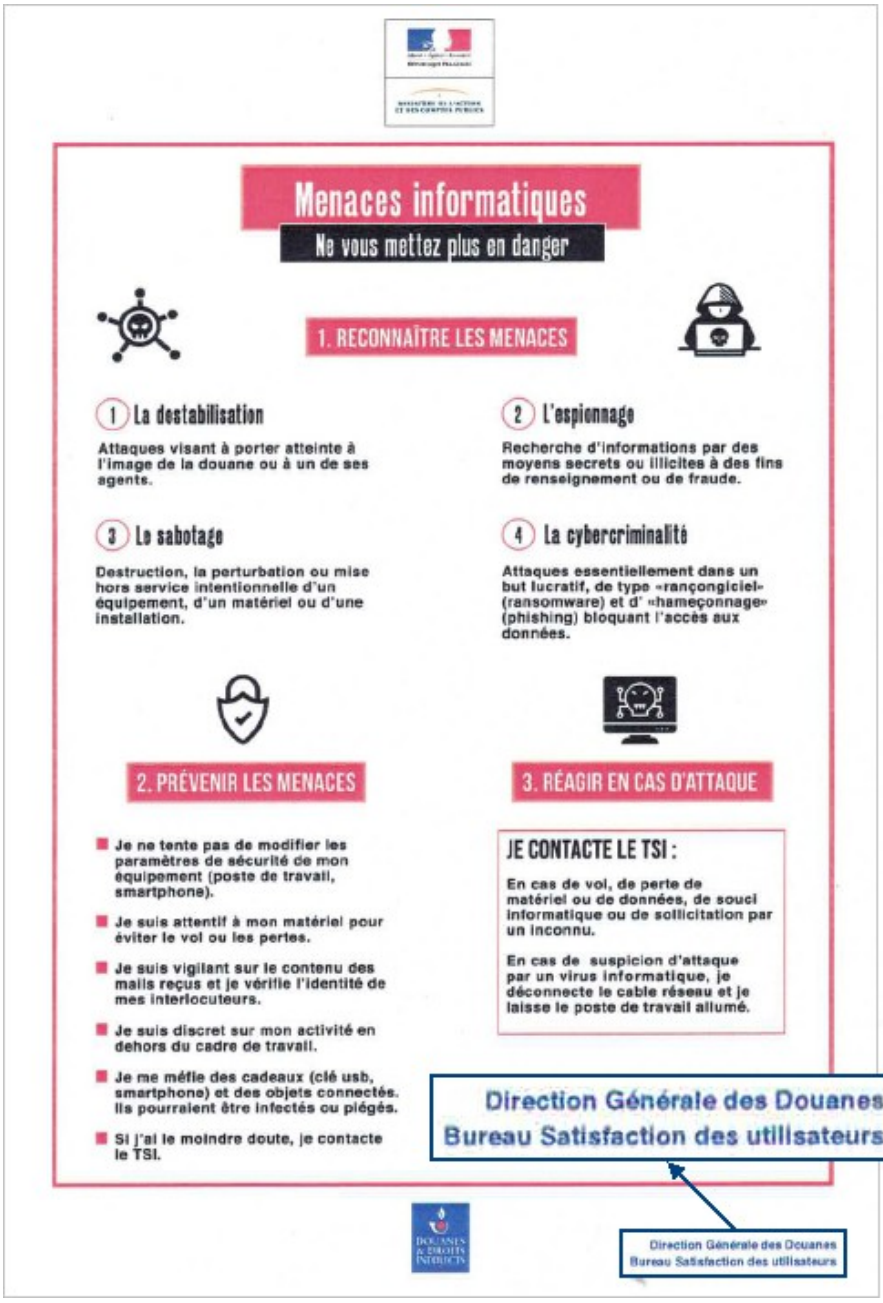

Pour défendre l'intégrité du réseau, 2 rendez-vous !

→ Jeudi 14 novembre 2019 : mobilisation DGFiP-DGDDI

→ Jeudi 5 décembre 2019 : mobilisation interprofessionnelle

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
web : http://solidaires-douanes.org/
Adresse : 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
@ : contact@solidaires-douanes.org **tél** : 01 73 73 12 50

Annexe : 2ème prospectus diffusé dans les services (avec la même signature en bas de page…)

Sécurité informatique

Quelques règles à respecter

SUR MON POSTE DE TRAVAIL

- Je définis un mot de passe Windows sécurisé (minimum 8 caractères, comportant des majuscules, des minuscules, des chiffres et caractères spéciaux).
- J'effectue des sauvegardes régulières de mes documents de travail importants, en privilégiant si possible le serveur réseau mis à ma disposition.
- J'utilise un dossier «données privées» créé sur mon poste pour mes données personnelles.
- Si les mises à jour Windows et antivirus de mon poste de travail ne sont pas effectuées, je contacte le TSI.
- Je ne connecte sur mon poste de travail que des équipements fournis ou validés par le TSI (clé usb…).
- Je quitte ou je verrouille ma session en fin d'utilisation.

EN DÉPLACEMENT

- Avant de partir, je vérifie si besoin avec le TSI le verrouillage automatique de mes équipements (ordinateur portable, smartphone).
- Je vérifie la sensibilité des données contenues dans mes équipements. Si nécessaire, je demande un moyen de chiffrement au TSI.
- Je ne laisse jamais mes équipements sans surveillance.
- Je privilégie la connexion à des réseaux maîtrisés ou de confiance.

Ne jamais laisser la carte Cybele sur le lecteur sans surveillance

MA CONNEXION À LA MESSAGERIE MERCURE

- Je ne me connecte jamais sur Mercure depuis un poste inconnu (cybercafé…).
- Je consulte ma messagerie à l'abri des regards.
- Je suis attentif aux messages reçus et à leurs émetteurs afin d'éviter le phishing.
- Je déconnecte ma session en fin d'utilisation.

MA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Je suis discret sur ma situation et mon activité professionnelles.
- Je reste vigilant sur le contenu diffusé.
- Je n'utilise pas mon adresse mail professionnelle, y compris sur LinkedIn.
- Je privilégie les pseudos sur les réseaux non professionnels.

Douanes & Droits indirects

Direction Générale des Douanes
Bureau Satisfaction des utilisateurs